

DELIBERATION N°40/2018

Le **Mardi 24 avril 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 13/04/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis		X		ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	X			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			X	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric				CHAPEAU Christian	X
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe			X	ROTA Michel	
	GAUDIN François		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges		X		SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	X			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL 12 3 8

TOTAL VOTANTS 17 2

TOTAL VOIX 25

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180424-DEL40-2018-DE
Date de télétransmission : 03/05/2018
Date de réception préfecture : 03/05/2018

DELIBERATION N°40/2018

Objet : ACQUISITION

Opération : A 18-396 - La Galoppaz

Demandeur : commune de BARBERAZ

Portage en cours : 0 €

Axe : logement

Durée de portage demandée : 4 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 1^{ères} années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1% les 4 1^{ères} années - 1.5% de la 5^e à la 7^e année - 2% de la 8^e à la 10^e

« La Sasson » est propriétaire d'un foyer logement qui nécessite des mises aux normes importantes. Elle a donc décidé de vendre son bâtiment à un promoteur et, en présentant son projet à la commune, cette dernière a souhaité maîtriser le bien, compte tenu de son emplacement et du voisinage de la police municipale.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Barberaz	B588	Route d'Apremont	2 440 m ²	Bâti	UB	Avis France Domaine
TOTAL			2 440 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

Le 02/05/2018

Le Président

Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180424-DEL40-2018-DE
Date de télétransmission : 03/05/2018
Date de réception préfecture : 03/05/2018